

Joindre nos forces : adhérer



Les formules d'adhésion 2021 à l'office de tourisme de la vallée de la Bruche

Devenez un partenaire privilégié de l'office de tourisme et bénéficiez de nombreuses prestations ! Les formules d'adhésion se présentent sous forme de « Packs » : pack services et pack avantages... et incluent la cotisation-partenaire.

Comment faire ?

1. Découpez et **complétez** le bulletin d'adhésion situé ci-contre.
2. Accompagnez-le du **règlement** (chèque ou virement).
3. **Retournez** ce bulletin d'adhésion signé et daté : office de tourisme de la vallée de la Bruche
114 Grand'Rue - 67130 Schirmeck

Découvrez les formules d'adhésion 2021, la cotisation-partenaire et les « Packs » —

Cotisation: **40 €**

- Pack services : **50 €**
- Pack avantages : **85 €**
- Pack mini-site : **345 €**

Rejoignez nos forces !

Devenez partenaires de l'office de tourisme : _____



Organisme¹ _____

Représenté par _____ Tél. fixe _____

Nom/prénom¹ _____ Tél. mobile _____

Adresse _____ Mail¹ _____

CP/Ville¹ _____ Site internet _____

Prestation	Montant TTC	Votre choix
Cotisation Sympathisants & personnes physiques	40 €	
Pack services²	50 €	
Pack avantages : tous les services de l'office de tourisme à votre portée ²	85 €	
Pack mini-site internet : année de création ²	345 €	
années suivantes ²	125 €	

Merci de faire votre choix, de compléter le document et de le retourner à :

Office de tourisme de la vallée de la Bruche
114 Grand'Rue — 67130 SCHIRMECK

- **accompagné de votre règlement par chèque** libellé à l'ordre de l'office de tourisme,
- **ou par virement bancaire sur le compte :**
code banque 14707 — guichet 50037 — n° de compte 37199227724 — clé RIB 17
IBAN : FR76 1470 7500 3737 1992 2772 417 — BIC CCBPFRPPMTZ

Date & signature : _____

1. Mentions obligatoires. — Les informations collectées via ce formulaire par l'office de tourisme de la vallée de la Bruche font l'objet d'un traitement ayant pour finalité l'adhésion à la structure. La base légale du traitement repose sur le respect d'une obligation légale à laquelle le responsable de traitement est soumis (art.6 §1 b). Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. A défaut, nous ne serons pas en mesure de répondre à votre demande. Ces informations sont à destination exclusive de l'office de tourisme de la vallée de la Bruche et seront conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en justifiant de votre identité, par mail à dpo@valleedelabruche.fr ou par courrier au DPO – Office de tourisme de la vallée de la Bruche, 114 Grand'Rue – 67 130 SCHIRMECK. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. **2. Cotisation incluse.** Voir le détail des prestations au dos, page 66.

Choisissez votre formule d'adhésion 2021

à l'office de tourisme de la vallée de la Bruche

Cotisation 40 €* *

Vous devenez membre avec droit de vote à l'assemblée générale.

* Sympathisants et personnes physiques

Pack services 50 €

Cotisation incluse

Vous bénéficiez du droit de vote à l'assemblée générale.

- Votre activité est présentée de manière synthétique sur le site internet de l'office et de ses 200 sites affiliés.
- Votre activité est mentionnée dans la base de données touristiques de l'Alsace.
- Vos événements sont mis dans l'agenda et à la une de notre site internet.
- Vous bénéficiez de la mise à disposition de brochures touristiques en nombre pour vos clients.
- À l'office de tourisme, vous échangez selon vos besoins avec un interlocuteur dédié/spécialisé.
- Vos profitez de la visibilité qu'offre la vitrine de l'office de tourisme pour promouvoir votre activité.
- L'office de tourisme diffuse vos supports de communication à sa clientèle.
- Vous êtes identifié comme partenaire recommandé par l'office de tourisme.

Pack mini-site année de création 345 €

Cotisation incluse l'année de création

La formule **Pack mini-site** inclut les prestations du pack avantages, ainsi que l'accompagnement individuel à la création d'un mini-site internet.

Les années suivantes : 125 €

Pack avantages 85 €

Cotisation incluse

Vous jouissez du droit de vote à l'assemblée générale.

Numérique

- Votre activité/établissement bénéficie d'une visibilité optimale sur notre site internet.
- Votre activité est visible sur le site internet de l'Alsace et du Massif des Vosges et les 200 sites affiliés.
- Vous pouvez améliorer votre visibilité sur internet grâce à un nom de domaine : votreactivitevalleedelabruche.fr
- Vous bénéficiez d'une assistance technique et d'un accompagnement numérique individualisé.
- Vous accédez à la mise à jour de vos informations et vos disponibilités en ligne.
- Vos événements sont mis en avant dans l'agenda et à la une de notre site internet.

Espace Pro

- Vous accédez à des supports professionnels de l'extranet de l'office de tourisme.
- Vous bénéficiez de brochures touristiques en nombre pour vos clients.
- Vous échangez selon vos besoins avec un interlocuteur dédié/spécialisé.
- Vous disposez de la vitrine de l'office de tourisme pour promouvoir votre activité.
- Vous participez gracieusement aux éductours et aux ateliers techniques... organisés par l'office de tourisme.
- Nous encaissons pour votre compte et sans frais les chèques vacances de vos clients.
- Vous pouvez intégrer sans frais l'agenda des manifestations locales dans votre site internet.
- Vous bénéficiez de la carte PRO qui vous réserve un accès gratuit aux sites touristiques partenaires.

Commercialisation

- L'office de tourisme affiche les disponibilités que vous lui fournissez et les propose à l'accueil.
- Vous bénéficiez du module de vente d'hébergement en ligne sur notre site internet.
- Votre activité est intégrée en priorité dans la conception de produits touristiques commercialisés par l'office de tourisme.
- Vous bénéficiez prioritairement des innovations et du développement de l'offre du territoire.
- Vos clients jouissent d'un accompagnement privilégié grâce au suivi « relation client » mis en place par l'office tourisme.

Promotion-communication

- Vous êtes représentés par l'office de tourisme et pouvez participer aux opérations de promotion, événementiels, salons...
- Vous bénéficiez du partage de votre actualité et de vos bons plans sur notre page Facebook.
- Nous mettons en avant vos informations de dernière minute via le module 'flash info' de notre site internet.
- L'office de tourisme diffuse vos supports de communication.
- Vous profitez de nos communications presse : accueil et communiqués de presse, interventions radio...
- Vous accédez à la photothèque, logothèque, charte graphique de l'office de tourisme pour la réalisation de vos supports.
- Vous recevez prioritairement les informations et actualités de la destination.
- Vous accédez à un tarif préférentiel à nos éditions.
- Vous êtes identifiés comme « partenaire recommandé par l'office de tourisme ».